



CANNABINOÏDES DE SYNTHÈSE (CS)



SUBSTANCE

La substance des cannabinoïdes de synthèse fait partie des nouveaux produits de synthèse : il s'agit d'une molécule de synthèse imitant le **principe actif du cannabis**.

Son **pouvoir addictogène** est plus élevé.

Les **effets ressentis** sont **plus forts** qu'avec le cannabis.



CONSOMMATION

Le produit est ajouté à des préparations d'herbes ou d'e-liquide pour cigarettes électroniques : il est principalement fumé.

- Les consommateurs de cannabis peuvent être trompés par la présentation en sachet d'herbes.
- De nombreux noms commerciaux fantaisistes existent (« Spice », « K2 », « chimique », « noïds » ou sous forme de e-liquides : « Buddha blues », « PTC »...).
- Cette consommation concerne souvent des jeunes consommateurs chroniques de cannabis.

Le dosage et la composition varient d'un produit à l'autre, y compris au sein d'un même lot : les effets secondaires peuvent donc varier énormément.

Le produit peut être coupé avec d'autres substances potentiellement toxiques.

Les effets aigus sont semblables à ceux du cannabis mais sont beaucoup plus violents, avec une variabilité selon les individus.

Le **risque de décès** en relation avec la consommation de ces produits existe.

EFFETS



Effets recherchés

- Euphorie
- Détente
- Intensification des perceptions sensorielles
- Hallucinations
- Sensations d'ébriété

Effets secondaires indésirables

- Tachycardie
- Agitation
- Somnolence
- Anxiété,
- Vertiges
- Nausées/vomissements
- Attaque de panique
- Paranoïa

DÉPISTAGE



Le dépistage sur les prélèvements classiques est impossible, **seule une recherche spécifique** de cannabinoïdes de synthèse permet leur détection.

CONDUITE À TENIR

Le jeune est un consommateur mais n'a pas de signes de consommation récente

Prévenir la famille si le jeune est mineur

Le jeune présente des signes de consommation récente

(confusion, perte de connaissance, difficultés respiratoires, coma, anxiété majeure...)

Avis médical urgent (contacter le SAMU, 15)

Dans tous les cas,
orienter le jeune vers des Consultations
Jeunes Consommateurs (CJC)

<https://www.dapa-normandie.fr/cjc>

Et déclaration au
Centre d'Addictovigilance (CEIP-A)
du nord-ouest de la France :

https://signalement.social-sante.gouv.fr/psig_ihm_utilisateurs/index.html#/accueil

CHU Caen Côte de Nacre
Service de Pharmacotoxicologie
14033 Caen cedex

Téléphone : 02 31 06 44 60
Secrétariat : 02 31 06 31 06 poste 6827
Télécopie : 02 31 06 46 73
E-mail : addictovigilance@chu-caen.fr



Pour informer les parents, le site **drogue-info-service** a répondu aux questions sur la consommation chez les jeunes du « Bouddha Blue »

http://www.drogues-info-service.fr/Vos-Questions-Nos-Reponses/Bouddha-bleu#.XZ_5Zlb4Y

Vous pouvez aussi consulter sur le site de l'**ANPAA**

http://www.anpaa-normandie.fr/media-files/18699/cannabinoidessyntheses_juillet19.pdf

DAPA
DISPOSITIF D'APPUI À LA
POLITIQUE ADDICTION
NORMANDIE